

L'ISSOUDUNOIS

Bulletin d'information de la Municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun
En ligne au www.issoudun.qc.ca

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021 DE L'IMPLICATION BÉNÉVOLE À L'ENGAGEMENT EN POLITIQUE MUNICIPALE

Les prochaines élections municipales approchent à grands pas! Le 7 novembre prochain, plus de 8 000 postes seront en élection au Québec. Aux dernières élections municipales de 2017, ce sont 56,3 % des postes (conseillère ou conseiller, mairesse ou maire) qui ont été pourvus sans opposition. Pourtant, la participation citoyenne est essentielle pour assurer la santé de la vie démocratique municipale!

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) souhaite ainsi inviter tous ceux et celles qui sont déjà impliqués dans leur milieu à réfléchir à la possibilité de faire le saut en politique municipale. Les bénévoles municipaux, en particulier, sont des gens qui ont souvent des qualités et des compétences très importantes pour les élues et élus municipaux, comme la connaissance des enjeux locaux, le sens de l'écoute et le goût de travailler pour la communauté.

Si vous voulez mettre vos talents encore plus au profit de votre municipalité, faire valoir les intérêts de la population et participer à la prise de décisions, vous avez probablement ce qu'il faut pour présenter votre candidature.








Pensez-y! Les municipalités sont de véritables gouvernements de proximité. Elles offrent un environnement des plus attrayants aux personnes qui souhaitent s'engager. N'hésitez pas à vous informer davantage à ce sujet.

DATES À RETENIR

Conseil municipal : Prochaine séance ordinaire; mardi le 7 septembre 2021 à 19h30
Rendez-vous à la grande-salle du centre communautaire!

Taxes municipales : Échéance du prochain paiement le 30 septembre 2021 

Demandes au CCU : Date butoir pour vos demandes; jeudi le 12 août à 16h00
Communiquez avec Monsieur Mathieu Roy
au 418-728-2006 ou à dg@issoudun.qc.ca

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1er août	2 CONSEIL	3	4  Bibliothèque 16h00 à 20h00	5	6	7
8	9	10	11  Bibliothèque 16h00 à 20h00	12 Date butoir demandes au CCU	13	14
15	16	17	18  Bibliothèque 16h00 à 20h00	19	20  Dernier jour du TDJ	21
22	23	24	25  Bibliothèque 16h00 à 20h00	26	27	28
29	30	31	1 ^{er} septembre  Bibliothèque 16h00 à 20h00	2	3	4 Bibliothèque 9h30 à 11h30
5	6 BUREAU FERMÉ Fête du Travail	7 CONSEIL Centre comm. 19h30	8  Bibliothèque 16h00 à 20h00	9	10	11 Rallye automobile et bibliothèque

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR VOTRE CONSEIL MUNICIPAL À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AOÛT 2021

- SOUTENIR** le programme de soutien au loyer (PSL) Santé mentale pour un logement dans la Municipalité;
- AUTORISER**
- l'achat de matériels informatiques (poste informatique, router et imprimante) pour un maximum de 3 000 \$ avant taxes applicables avec le surplus cumulé;
 - le paiement de 11 842.⁴³ \$ pour le prêt d'installation septique au 6, 6^e rang Est;
 - le dépôt de l'appel d'offres sur SEAO pour la conception et aménagement d'un pumphack;
 - une demande de dérogation mineure pour la construction d'un garage détaché au 53, rue du Boisé
 - la cession à des fins de parc le lot 6 382 522 pour un projet de trois terrains dans le 6^e rang Est;
 - de déposer un projet au Programme d'aide à la voirie locale pour la réfection de la route des Crêtes
 - la signature de l'entente d'entraide intermunicipale établissant la fourniture mutuelle de service pour la sécurité;
 - le dépôt d'un projet au Fonds canadien de revitalisation des communautés.
- REFUSER** une demande de dérogation mineure pour conserver le bâtiment complémentaire seul au 29, 6^e rang Est;
- MODIFIER** la programmation de la TECQ 2019-2023 à la suite de l'augmentation de l'enveloppe financière, en incluant notamment les travaux de voirie du rang et route de la Plaine (2020) et ceux prévus sur la route des Crêtes (2022 si obtention d'aide financière);
- OCTROYER** l'aménagement des entrées de village à Laurier Vert inc. au montant de 11 400 \$ avant taxes applicables;
- ADOPTER** le règlement 2021-03 modifiant le Règlement de zonage afin d'autoriser le loisir intérieur dans une partie du parc industriel.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

À l'automne 2021, la Municipalité, comme toutes celles du Québec, sera en période électorale municipale. Pour ce faire, la Municipalité aura grand besoin de personnel pour mener à bien lesdites élections. En cas de déclenchement d'élections, plusieurs postes seront à pourvoir, ayant une rémunération entre 13.⁵⁰ \$ et 18.⁹⁰ \$ de l'heure, selon le poste occupé. Nous vous invitons ainsi à déposer votre candidature par courriel à dg@issoudun.qc.ca en spécifiant votre nom, vos coordonnées et si vous avez déjà occupé un poste à une élection (préciser le poste et l'année d'élection). Nous remercions de votre intérêt et nous vous contacterons pour vous tenir informé.



DEMANDE DE PERMIS

La personne responsable de l'émission des permis sera en vacances entre le 16 et 27 août inclusivement. Durant cette période, aucun permis ne pourra être émis. Ainsi, il est primordial de vous y prendre d'avance pour faire une demande de permis pour vos travaux.

Merci de votre temps et collaboration,

Mathieu Roy

Directeur général et secrétaire-trésorier

Après leur adoption par le conseil, les procès-verbaux toujours disponibles en ligne au
<http://www.issoudun.qc.ca/documentation/#verbaux>

Le mot de la mairesse

PROGRAMME RÉNORÉGION

Chers citoyens,

Il existe un programme qui permet d'obtenir une aide financière pour des rénovations sur votre résidence si vous êtes à faible revenu.

La Société d'habitation du Québec (SHQ) met à la disposition de la MRC de Lotbinière une enveloppe, qui pourrait vous permettre de bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 12 000 \$.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- L'évaluation municipale (valeur uniformisée) de la résidence ne doit pas dépasser 120 000 \$ (excluant le terrain);*
- Cette propriété doit être votre résidence principale;*
- Vous ne devez pas avoir bénéficié du programme RénoRégion au cours des dix dernières années et du programme de Réparations d'urgence (PRU) au cours des cinq dernières années;*
- Le revenu annuel brut de votre ménage ne doit pas dépasser le revenu maximum admissible qui varie selon la taille de votre ménage :*
 - 29 000 \$ seul ou couple*
 - 35 000 \$ 2 ou 3 personnes*
 - 40 000 \$ 4 ou 5 personnes*
 - 54 000 \$ 6 ou 7 personnes*
 - 58 500 \$ 8 ou 9 personnes*
 - 60 500 \$ 10 ou 11 personnes*
 - 62 000 \$ 12 personnes ou plus*

*Si vous rencontrez toutes ces exigences, vous pourriez bénéficier de ce programme. La subvention peut atteindre **90 %** du coût des travaux admissibles pour un maximum de 12 000 \$*

Pour en bénéficier, je vous invite à contacter Madame Judith Rémillard, chargée de projets des programmes de la SHQ à la MRC de Lotbinière au 581 888-7300 pour des questions ou pour vous inscrire sur la liste d'admissibilité et on vous indiquera comment compléter votre demande.



Annie Thériault

Mairesse

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ABATTAGE D'ARBRES EN BREF (PIIA - village seulement)

L'abattage d'arbres doit se faire que pour des raisons évidentes de sécurité des personnes et des biens; les arbres contribuant au paysage sur rue et au rappel du parcellaire d'origine devraient être remplacés.

Advenant le cas où vous devez effectuer l'abattage d'un ou plusieurs arbres, vous devez en faire la demande auprès du Comité Consultatif d'Urbanisme via Monsieur Mathieu Roy à dg@issoudun.qc.ca ou au 418-728-2006. Une fois votre demande examinée, le CCU transmettra au Conseil municipal sa recommandation et c'est ce dernier qui autorisera ou non votre demande. Vous pourrez effectuer l'abattage seulement après avoir reçu l'autorisation.

RÈGLEMENT 2021-02

Modifiant le règlement 2019-06 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés

Le premier paragraphe de l'Annexe P dans la section « Stationnements interdits » est modifié et remplacé par le suivant :

« Le stationnement est interdit en tout temps sur la rue Principale entre les numéros civiques 259 et 325 inclusivement, et ce, de chaque côté de la rue. »

Ce qui veut dire que dès l'installation de la signalisation, qui se fera sous peu, il sera désormais interdit de se stationner en bordure de la rue Principale, des deux côtés, entre le coin de la route de l'Église et Transport Tilly.

Surveillez la nouvelle signalisation!

PRÉSENCE
LOTBINIÈRE
PRÉSENTE



CONFÉRENCE ALBATROS ACCOMPAGNER UN ÊTRE CHER DANS LA MALADIE GRAVE ET LA FIN DE VIE

JEUDI 9 SEPTEMBRE 19H
CENTRE MULTIFONCTIONNEL, ST-APOLLINAIRE,
SALLE 101

Qui ne s'est pas déjà senti désemparé devant la maladie grave ou la phase terminale d'un être cher? Nos repères habituels ne s'appliquent pas, quoi dire ou ne pas dire?

Quoi faire ou ne pas faire?

Une conférence qui aborde différents aspects de l'accompagnement

Gratuit

INFORMATIONS ET
INSCRIPTION
581 983-9294
PRESENCELOTBINIERE@HOTMAIL.COM

Express
vers **Sainte-Foy**

Payez-vous un chauffeur
à peu de frais!

DÈS LE LUNDI 23 AOÛT 2021
du lundi au vendredi

**Laurier-Station
Saint-Apollinaire
Sainte-Foy**

DÉPARTS le matin et le midi:
Laurier-Station à
6h15, 6h45, 8 h et 11h15

RETOURS le midi et le soir:
Sainte-Foy à
13 h, 16h10, 17 h et 18h10



POINTS DE VENTE

PROXIM Kirouac et Lavoie : 130, boul. Laurier, Laurier-Station
JEAN COUTU : 144, Principale, Saint-Apollinaire

418 881-3884, poste 103 • www.express-lotbiniere.com



Prévention des incendies

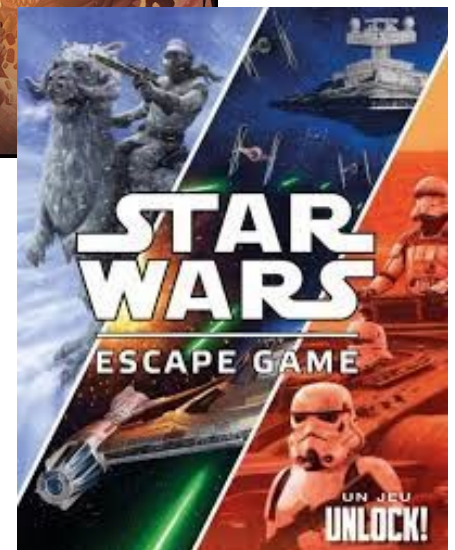
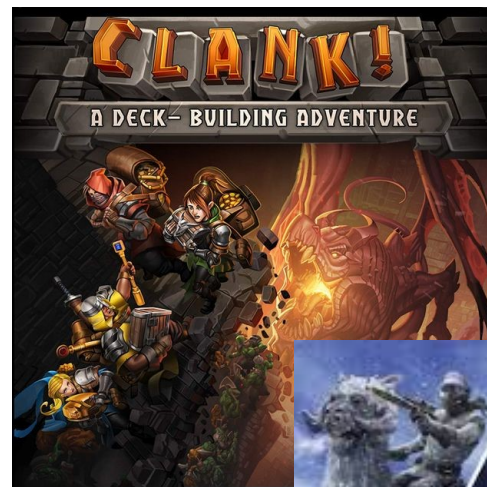
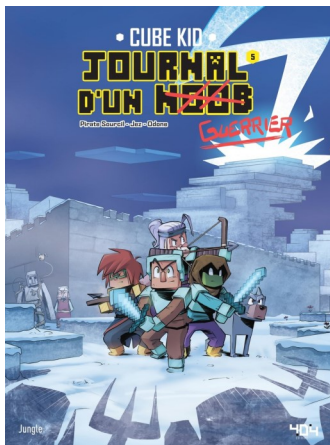
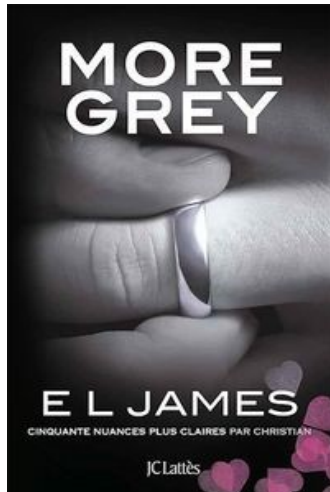
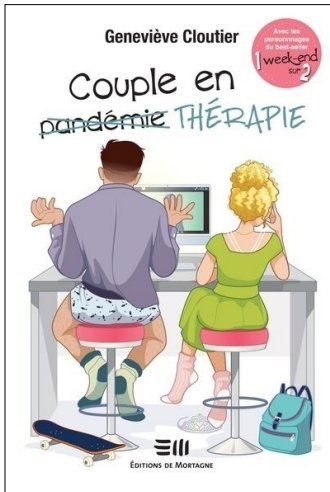
LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

Bibliothèque 
Ludothèque
la **Rêverie**

HORAIRE ESTIVAL
Mercredi soir de 16h00 à 20h00
Fermée les samedis

**SURVEILLENZ VOS CROQUE-LIVRES
ILS SERONT BIENTÔT OPÉRATIONNELS!**

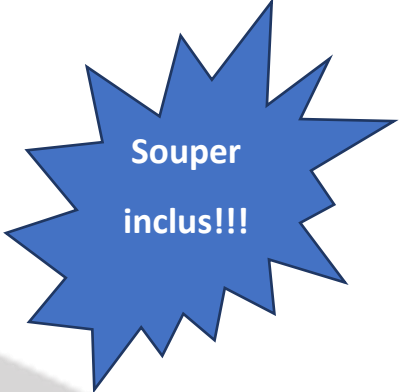
QUELQUES NOUVEAUTÉS



N'hésitez pas à nous partager vos découvertes sur notre page Facebook
<https://www.facebook.com/Bibliotheque.la.reverie.issoudun>

23^e rallye automobile d'Issoudun

Le 11 septembre 2021
Au centre communautaire



Souper
inclus!!!

11H à 13H Inscription et départ

15 \$ / adulte 5 \$ / enfant

Repas inclus sous forme de boîte à lunch

- Inscription à l'avance : remplir le formulaire google disponible sur le site de la municipalité ou par courriel et paiement Interac (question : pour, réponse : rallye)

OU

- Inscription sur place : en argent comptant seulement

17H00 Heure limite pour la remise des feuilles-réponses

17H15 Dégustation des boîtes à lunch

Bar sur place

18H00 Réponses et remise des prix

Apportez votre dictionnaire et vos lunettes d'approche!

1^{er} prix : 100 \$

2^e prix : 50 \$

3^e prix : 25 \$

Organisé par :

René Bergeron, Étienne Bergeron, Gilbert Côté, Carl Genest Côté et Gabriel Prévost

Pour toutes questions, contactez Marie-Noëlle Bélanger au 418-728-5978

Toutes les mesures sanitaires en lien avec la Covid-19 seront respectées.



Soins de santé



Sécurité 24/7



Ambiance chaleureuse



Confort



Personnel attentif



Intimité

132, de la Chapelle, Laurier-Station (Québec) G0S 1N0

(418) 728-3909

www.ebenresidences.ca
nbenoit@ebenresidences.ca



VOTRE BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture : Lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h30
Vendredi et les jours fériés fermé

Coordonnées : 314, rue Principale Issoudun (Québec) G0S 1L0
418-728-2006
admin@issoudun.qc.ca

L'ISSOUDUNOIS, VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

Prochaine parution : Septembre 2021
Date de tombée : 30 août 2021

